



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 121816

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'avenir du projet de contournement routier de Bordeaux. Les obstacles financiers et environnementaux que rencontre actuellement ce projet retardent sa concrétisation. L'association intitulée « Comité citoyen pour un développement équilibré du Sud-Ouest » suggère que les élus et les acteurs économiques de l'intérieur aquitain demandent une étude approfondie de l'alternative qu'elle propose. L'association en question souligne que cette dernière constitue une réelle opportunité pour accroître le développement économique et touristique hors du littoral ; par ailleurs, sa démarche ne serait pas contradictoire avec le projet de l'axe 21 puisque 140 kilomètres de celui-ci se trouvent inclus dans sa proposition. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître le point de vue de son ministère sur l'ensemble de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121816

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3512